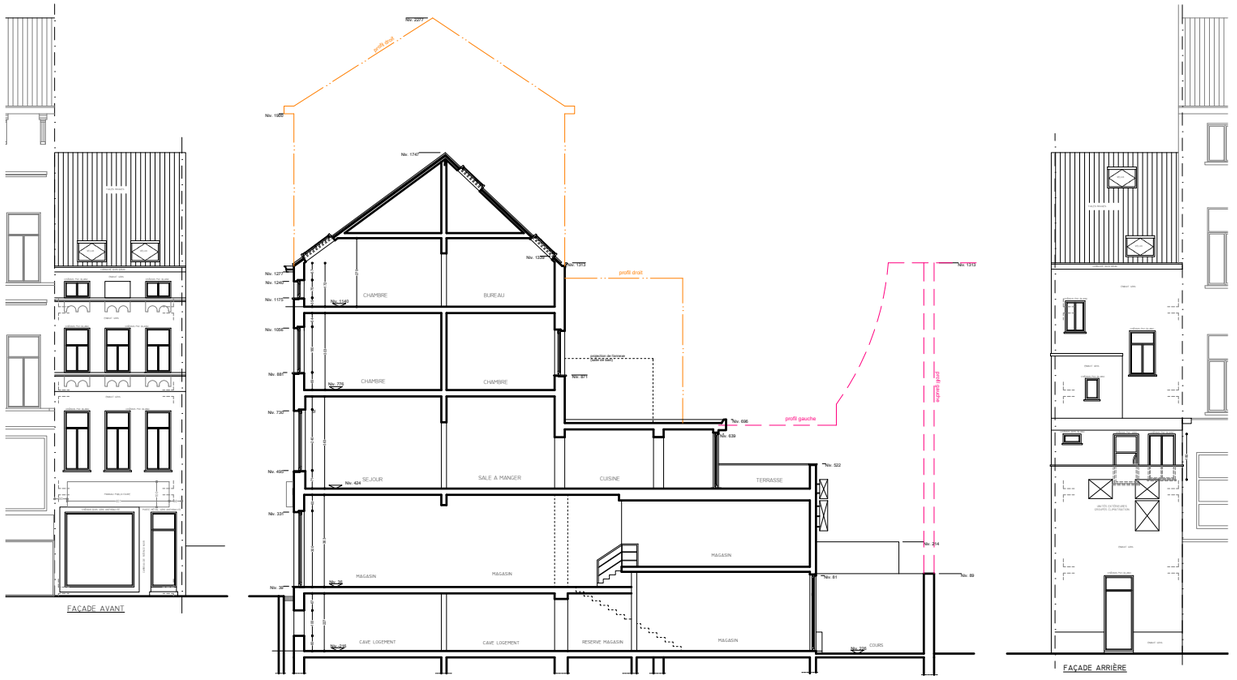

LÉGENDE

R = REZ-DE-CHAUSSÉE
N = NOMBRE DE NIVEAU
TV= TOIT À VERSANT
TP= TOIT PLAT
H = HABITATION
C = COMMERCE

SP = SURFACE PLANCHER
SE = SURFACE ÉCLAIRANTE
HSP= HAUTEUR SOUS PLAFOND
NV= NIVEAU

PE = POTEAU ÉLECTRIQUE
EP = ÉCLAIRAGE PUBLIC
PS = POTEAU DE SIGNALISATION
AR = ARRET TRANSPORT PUBLIC

COMMUNE DE SCHAERBEEK

RENDEUR:	SITUATION:	MODIFICATIONS	DATE
HAMDAOUI MUSTAPHA RUE DE BRABANT 0095 ET01 1030 BRUXELLES	RUE DE BRABANT 0095 ET01 1030 BRUXELLES CADASTRE : SECTION E N° 0 T 0 A1000		

PAR ARCHITECTES SPRL
RUE EDOUARD STUCKENS, 140 - 1140 BRUXELLES
TÉL. 02/538.22.48 - GSM. 0475-826 846
E-MAIL: bouzahzah.mohamed@skynet.be
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes de la province de Hainaut francophone

SITUATION EXISTANTE

POUR ACCORD:
LE RENDEUR: L'ARCHITECTE: L'ENTREPRENEUR:

AUTORISATION

PLAN 2/3

SOUS-SOL - REZ-DE-CHAUSSÉE - ÉTAGES 1 ET 2 - COMBLE - IMPLANTATION - SITUATION

DATE : 27.01.2025 | ÉCHELLE : 1/50 | DOS: HAMDAOUI MUSTAPHA

CES PLANS SONT DÉVOUÉS UNIQUEMENT POUR L'OBTENTION DU PERMIS D'URBANISME. LE SOUS-SOL ÉTAIT DÉJÀ PRÉCÉDEMMENT ET RECONNU LA PROPRIÉTÉ DE L'ARCHITECTE.
LE PROPRIÉTAIRE DOIT ÊTRE CONSULTÉ AVEC PLANS SONT DONNÉS À TITRE INDICATIF ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR.
TOUS LES STRUCTURES BÉTON, BOIS, MÉTAL, ÉPAISSEUR DES BAUCHES, ... ET TECHNIQUES SPÉCIALES, L'ARCHITECTE RENVOIE À L'ÉTUDE DE STABILITÉ SONT PLUS DÉTAILLÉS.
TOUS LES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES POUR CHAPITRE CHÂBRAS, SANITAIRES, CHAMBRES, ... L'ARCHITECTE RENVOIE AUX ÉTUDES RÉALISÉES PAR LES FABRICANTS ET INSTALLATEURS.

MAÇONNERIE NOUVELLE | MAÇONNERIE EXIST. À RÉGULARISER | MAÇONNERIE EXISTANTE | À DÉMOLIR | BÉTON